



www.sage-authion.fr

COMMISSION GEOGRAPHIQUE « AUTHION ET 3 RUS »

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

27 Novembre 2025

10h00 – 12h30

Salle de la Grande de l'Hôpital
49800 Loire-Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

Table des matières

Support de présentation	3
PROCHAINE Commission.....	3
ÉTAIENT PRÉSENTS	3
PRÉAMBULE	5
Ouverture de la réunion (10h30)	5
Point N°1 : Présentation de l'Audit Interne du RSTRI (Diapositive 3-11)	5
Point N°2 : Reprise de la gestion des ouvrages sur l'Authion aval par le SYDEVA (Diapositives 12-13)	7
Point N°3 : Ouvrages latéraux / transversaux sur l'Authion domania (14-20).....	8
Point N°4 : Réhabilitation du clapet des Playaudières (Diapositive 21).....	8
Point N°5 : Travaux d'entretien de végétation (Diapositive 22)	8
Point N°6 : Reprise de la gestion des embâcles sur l'Authion domania par la DDT (Diapositive 23)	8
Point N°7 Etude sur le Ruisseau de l'Etang (Diapositives 24-25)	8
Point N°8 Travaux sur le Ruisseau des Communs de la Marsaulaie (Diapositive 26-28).....	9
Point N°9 : Bilan du CTeau (Diapositives 29-31)	9
Point N°10 Actions transversales (Diapositives 32).....	9
Fin de la présentation – 12h30.....	9
Clôture de la commission géographique (12h45)	10

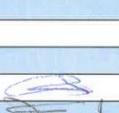
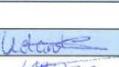
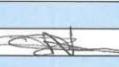
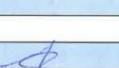
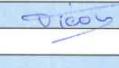
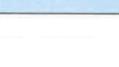
Support de présentation

- Le support de présentation a été envoyé aux participants en même temps que le présent compte rendu

PROCHAINE Commission

2026 – date à définir

ÉTAIENT PRÉSENTS

Structure	Nom Prénom	Mail	Téléphone	Participera à la réunion	Participera au repas	Participera à la sortie	Signature
Agence de l'Eau	Maxime Nigot	maxime.nigot@eau-loire-bretagne.fr	02-43-86-99-72	0	0	0	
Allonnes	Harrault Jérôme	lharrault@allonnes-49.fr	06-58-56-16-60				
Allonnes	Blain Alain	a.blain@allonnes-49.fr	06-76-11-92-51				
ALM	Géraldine Commere	geraldine.commere@argersloiremetropole.fr		1	1	1	
Andard	Carole Diart	c.diart@loire-authion.fr		1	1	1	
Beaufort en Vallée	Ropers Jean-Philippe	jeanphilippe.ropers@beaufortenanjou.fr	06-70-56-54-48				
Brain sur Allonnes	Berger Ludovic	mairie@brain-sur-allonnes.fr	06-77-58-39-63				
Brain sur l'Authion	Alain Hornoy	a.hornoy@loire-authion.fr	06-07-87-98-16	0	0	0	
Brain sur l'Authion	Coralie Le Dantec	c.ledantec@loire-authion.fr	06-43-57-84-60	1	0	0	
Brain sur l'Authion	Jean Claude Leguy	j.c.leguy@loire-authion.fr		1	1	1	
Corné	Didier Rouger	d.rouger@loire-authion.fr		1	1	0	
DOT 49	Sophie Maquin	sophie.maquin@maine-et-loire.gouv.fr					
DOT 49	Johan Dupret	johan.dupret@maine-et-loire.gouv.fr		1	0	0	
Fédération pâche 49	Nicolas Chatard	nicolas.chatard@federpache49.fr		1	1	1	
FNE Anjou	Eric Boito	eric.boito@wanadoo.fr		0	0	0	
FNE Anjou	Christian Couvercelle	christian.couvercelle@wanadoo.fr		1	1	1	
La Bohalle	Catherine Albert	c.albert@loire-authion.fr	06-37-15-19-18	1	0	0	
La Daguenière	Danielle Lepage	d.lepage@loire-authion.fr	06 11 32 24 22	1	1	1	
La Ménitré	Yohann Renaudier	audrey.renaudier@yahoo.fr	06.60.35.36.60				
Les Ponts de Cé	Pavillon Jean-Paul	jeanpaul.pavillon@ville-lespontsdece.fr	06-89-54-42-65	1	1	1	
Les Rosiers sur Loire	Evillard Catherine	evillard.catherine@gennevvaldeoire.fr	06-19-36-93-32				
Longué-Jumelles	Gabillier Christophe	gaec.le.cormier@wanadoo.fr	06-08-83-20-19				
Longué-Jumelles	Michel Ricou	michecata@gmail.com		0	0	0	
Longué-Jumelles	Alain Dupuis	alain.dupuis@gmx.com					
LPO	Alexandre Martin	alexandre.martin@lpo.fr		0	0	0	
Mazé	Huet Claude	clclo.huet@orange.fr	06-08-66-05-51	1	1	1	

OFB	Pierre Chanteloup	pierre.chanteloup@ofb.gouv.fr		1	1		
PNR	Bastien Martin	b.martin@garc-loire-anjou-touraine.fr					
Saint Clément des Levées	Jean-Noël Nivelle	nivjon@gmail.com	06-10-15-65-19				
Saint Clément des Levées	Laurent Nivelle	laurentnivelle@orange.fr	06-73-56-05-87	0	0	0	
Saint Lambert des Levées	Lebeaupin Olivier	olivier.lebeaupin@saumur.fr	07-76-77-64-92	1	1	1	
Saint Lambert des Levées		mairie.saint-lambert@saumur.fr		0	0	0	
Saint Martin de la Place	Cochet Patricia	cochet.patricia@gemnevaldeloire.fr	06-79-01-11-93	0	0	0	
Saint Mathurin sur Loire	Meignan Pierre Noel	gn.meignan@loire-authion.fr	06-15-28-81-73	1	1	1	
Sainte Gemmes sur Loire		mairie@ville-sainte-gemmes-sur-loire.fr					
Sarrigné	Passeländje Jean Noël	jeannoel.passeländje@gmail.com	06-04-53-42-54	1	1	1	
SMBAA	Guillaume Morellato			1	1	1	
SMBAA	Arnaud Decas	arnaud.decas@loireauthion.fr		1	1		
SMBAA	Ralph Clark	ralph.clark@loireauthion.fr		1	1	1	
SMBAA	Patrice Pégé	patrice.pegé@wanadoo.fr		1	1	1	
SYDEVA	Guy Bertin	g.bertin@maine-et-loire.fr		1	1		
Trélazé		contact@mairie-trelaze.fr					
Varennes sur Loire	Joulin Jean-Luc	jeanluc.joulin@orange.fr	06-32-59-57-19	0	0	0	
Varennes sur Loire	Lechat Samuel	sl.cilia@orange.fr	06-82-06-12-23				
Villebernier	Breau Rodolphe	roddolphe.breau@yahoo.fr	06-60-36-04-45	1	1	1	
Vivy	Demion Pierre Yves	pydemion@gmail.com	06-77-17-38-24	0	0	1	
SYDEVA	Benoit Dumain			1	1	1	
TOTAL				24	21	16	

PRÉAMBULE

Le présent compte rendu a pour objectif de synthétiser les échanges clés de la réunion, sans en reprendre le déroulé exhaustif.

Ordre du jour :

Générale :

- Point N°1 : Présentation de l'Audit Interne du RSTRI

Ouvrages :

- Point N°2 : Reprise de la gestion des barrages sur l'Authion aval par le SYDEVA
- Point N°3 : Ouvrages transversaux – 5 vannes prioritaires
- Point N°4 : Réhabilitation du clapet des Playaudières

Entretien de la végétation :

- Point N°5 : Travaux d'entretien de végétation – bilan 2024
- Point N°6 : Reprise de la gestion des embâcles sur l'Authion domanial par la DDT / Demande d'autorisation en lien avec l'Authion

Travaux / Etudes :

- Point N°7 : Etude sur le Ruisseau de l'Etang
- Point N° 8 : Travaux sur le Ruisseau des Communs de la Marsaulaie

Divers :

- Point N°9 : Bilan CTeau / Accord de territoire
- Point N°10 : Actions transversales

Ouverture de la réunion (10h30)

Patrice Pégé (Président du SMBAA) et Jean-Paul Pavillon (Vice-Président du SMBAA) ouvrent la séance en remerciant les membres de la commission pour leur présence, ainsi que les élus de Loire-Authion pour leur accueil.

Jean-Paul Pavillon souligne l'importance de replacer l'enjeu de l'eau au cœur des débats, en insistant sur la nécessité d'une approche transversale (exemple : l'eau potable). Il annonce également que l'audit interne du RSTRI sera présenté au fil de la réunion, puis cède la parole à Guillaume Morellato, technicien de rivière en charge de l'Authion et du RSTRI (**Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation**)

Point N°1 : Présentation de l'Audit Interne du RSTRI (Diapositives 3-11)

Présentation et contextualisation de l'Audit Interne du RSTRI. Différenciation des compétences obligatoires du SMBAA – et des missions annexes liées au RSTRI :

Compétences obligatoires du SMBAA – Enjeu du SAGE :

- Enjeux milieux aquatiques
- Enjeu quantité
- Enjeu qualité
- Gouvernance de l'eau

Localisation du RSTRI au sein du SMBAA et emprise du territoire : 16 communes sur 3 EPCI :

- CU ALM
- CC BV
- CA SVL

(Diapo 6) – Présentation du RSTRI – Entretien de la végétation

M. LEBAUPAIN (ville de Saumur) indique que l'entretien mécanisé intervient parfois trop tardivement sur le secteur de Saumur. Par ailleurs, lorsque l'entretien ne peut être réalisé (météo, refus d'accès, etc.), il souhaiterait être informé systématiquement. Il souligne que l'absence d'entretien peut entraîner des conséquences sur l'évacuation des eaux dans la zone d'activité de Saint-Lambert-des-Levées et interroge sur les responsabilités en cas de problème.

Il demande aussi si un budget est prévu pour pallier les arrêts de broyage (pannes mécaniques — quatre mois d'arrêt en 2024 — ou arrêt maladie d'un chauffeur), afin d'externaliser ponctuellement cette prestation.

Arnaud DECAS et Guillaume MORELLATO rappellent que l'entretien assuré par le SMBAA ne se substitue pas aux obligations des propriétaires riverains, mais vient en complément. Le Code de l'Environnement, via l'article L215-14, est explicite : Article L215-14

« Sans préjudice des [articles 556 et 557](#) du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le **propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau**. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

L'entretien régulier des cours d'eau incombe donc aux propriétaires riverains. Ainsi, le SMBAA ne peut être tenu responsable en cas de désordre hydraulique.

Concernant la remontée d'informations, elle est partiellement possible mais difficile à systématiser en raison du linéaire important, de l'étendue du territoire et du nombre d'intervenants. L'idée d'équiper les agents de broyage d'une tablette peut être pertinente et mérite d'être étudiée. A ce jour, les agents de broyage disposent d'un atlas cartographique permettant de référencer les linéaires effectués et les observations diverses (embâcles, ...).

Le budget annexe du RSTRI étant de plus en plus limité au regard de l'augmentation des coûts (engins de broyage, travaux, ...), aucune enveloppe n'est prévue pour externaliser le broyage en cas d'arrêt imprévu. La date de passage à Saumur est contrainte par le plan de broyage. Depuis la réduction du temps de broyage en 2022, la flexibilité des équipes pour changer de secteur est fortement réduite.

Pierre Noël Meignan (Loire-Authion – SMBAA) souligne que la question des zones blanches non entretenues devra être abordée avec les différents intervenants (SMBAA, communes, utilisateurs). Il évoque notamment le remblai le long de l'Authion, désormais exclu du plan de broyage et donc non entretenu par le SMBAA. Une partie de l'entretien est réalisée par la Commune de Loire-Authion

Jean-Paul PAVILLON prend note de la remarque mais rappelle la discussion précédente et les obligations d'entretien des propriétaires.

Le SMBAA dispose de deux budgets distincts :

- Un budget dédié aux compétences obligatoires GEMA, s'élevant à 500 000 €, avec une augmentation programmée à 600 000 € à l'horizon 2027 ;
- Un budget consacré à la mission annexe du RSTRI, de 450 000 €, inchangé depuis 2019.

Contrairement au budget GEMA, largement subventionné, le budget RSTRI bénéficie de peu de soutiens financiers. Dans ce contexte, le SMBAA a engagé un audit interne afin d'apporter des réponses à plusieurs enjeux majeurs :

- Vérifier si l'ensemble des missions exercées dans le cadre du RSTRI relève bien des compétences du SMBAA et si elles sont cohérentes avec les compétences obligatoires GEMA ;
- Évaluer l'adéquation des cotisations pour couvrir l'ensemble de la mission RSTRI et faire face à d'éventuels imprévus prioritaires (notamment liés aux ouvrages) ;
- Analyser la convergence ou la divergence des attentes entre les trois intercommunalités concernées et les communes.

Pour mener cette analyse, la mission RSTRI a été structurée en trois volets :

- L'entretien de la végétation (broyage),
- Les travaux,
- Les ouvrages.

Ces volets sont examinés selon quatre axes d'analyse : technique, réglementaire, organisationnel et financier.

Une attention particulière est portée au volet réglementaire et juridique, marqué par la coexistence de nombreux acteurs impliqués dans la gestion de l'eau sur le val d'Authion (SMBAA, SYDEVA, communes, EPCI, riverains).

Un second focus concerne l'aspect financier : la forte inflation des coûts combinée au faible niveau de subventionnement fragilise la stabilité budgétaire de la mission RSTRI sur le moyen et long terme.

Point N°2 : Reprise de la gestion des ouvrages sur l'Authion aval par le SYDEVA (Diapositives 12-13)

Le SYDEVA est propriétaire de la totalité des ouvrages sur l'Authion (sauf du Pont de Malheur à Varennes sur Loire).

Depuis avril 2025, le SYDEVA a récupéré la gestion des ouvrages sur l'Authion aval – 6 ouvrages :

- Gué de Fresne
- Pont St René
- Porteau
- Grand Buzet
- Les Loges
- Barrage de Brain sur l'Authion

Le SMBAA conserve la gestion des ouvrages du SYDEVA situés en amont. Les demandes de variations doivent être anticipées le plus en amont possible. La coordination entre les différentes structures est primordiale.

Point N°3 : Ouvrages latéraux / transversaux sur l'Authion domania (14-20)

Les ouvrages transversaux constituent un volet spécifique de l'audit interne du RSTRI. Le territoire concerné compte 29 ouvrages latéraux, dont 5 sont identifiés comme problématiques et prioritaires en raison de fragilités structurelles avérées ou suspectées (renards hydrauliques, maçonnerie dégradée, etc.).

Parmi ces ouvrages, quatre ne sont plus en usage, aucune manipulation n'ayant été recensée par le SMBAA depuis 1997. Les régimes de propriété ainsi que les responsabilités en cas d'incident demeurent à ce jour inconnus.

Afin de clarifier cette situation, le SMBAA prévoit une mission d'archivage destinée à recueillir un maximum de données historiques. Par ailleurs, le chiffrage d'une étude de diagnostic est en cours et sera présenté lors du COPIL n°2 de l'audit interne du RSTRI, prévu le 12 décembre 2025.

Point N°4 : Réhabilitation du clapet des Playaudières (Diapositive 21)

Réhabilitation d'un petit ouvrage du RSTRI appartenant au SMBAA pour un coût de 5 133€ TTC (sans subvention). Le SMBAA prévoit l'entretien complet d'un ouvrage par an, réalisé par une entreprise spécialisée.

Point N°5 : Travaux d'entretien de végétation (Diapositive 22)

Bilan de l'entretien mécanique effectué en 2024 :

- 315 km de berges broyé dont 12km de lamier

La météo de 2024, particulièrement mauvaise, couplé à une panne mécanique importante ont obligé les agents à avancer plus rapidement pour combler le retard. Le travail a été moins qualitatif.

L'année 2025 ne connaît pas de difficulté particulière, le taux d'avancement est estimé à 75%.

Point N°6 : Reprise de la gestion des embâcles sur l'Authion domania par la DDT (Diapositive 23)

L'Authion domania s'étend du Pont de fer à Vivy jusqu'à sa confluence avec la Loire à St Gemmes sur Loire. Sur ce tronçon, les services de l'Etat, avec l'abandon de la gestion des Levées de Loire, sont en mesure d'effectuer certaines interventions sur les cours d'eau domaniaux.

Depuis le début 2025, la DDT intervient sur l'Authion pour enlever les embâcles et traiter les demandes particulières (traversé de l'Authion par des tuyau, ...).

Point N°7 Etude sur le Ruisseau de l'Etang (Diapositives 24-25)

L'étude porte sur un linéaire de 1,1 km réparti sur quatre sites. Sa particularité réside dans la combinaison de travaux hydrauliques et d'actions de restauration des milieux aquatiques. Toutefois, les interventions à caractère hydraulique ne pourront pas être financées sur le budget GEMA.

Un comité de pilotage est prévu le 9 janvier 2026, au cours duquel la question du financement de la composante hydraulique sera examinée avec l'ensemble des acteurs concernés.

Point N°8 Travaux sur le Ruisseau des Communs de la Marsaulaie (Diapositive 26-28)

Synthèse sur les travaux effectués :

Travaux démarrés le 18 août pour l'entretien de végétation et terminés le 20 novembre 2025. Montant des travaux engagées : 311 500€ TTC.

Les retours des exploitants agricoles, des riverains et des promeneurs sont positifs.

Guillaume Morellato précise que l'enrochement représente 25 % du coût total des travaux, réduisant d'autant les possibilités de travaux effectués. Ce coût a été réduit en limitant l'enrochement au niveau du chemin communal (remplacement par du retalutage). **Arnaud Decas** souligne que l'enrochement systématique des chemins communaux, coûteux et peu bénéfique pour les cours d'eau, interroge sur leur prise en charge financière par le SMBAA au regard des missions et compétences assurées. La prise en charge de ces enrochements par le SMBAA semblerait devoir se limiter aux nouvelles contraintes hydrauliques imposées par les travaux. Cette question sera étudiée dans l'audit RSTRI.

Point N°9 : Bilan du CTeau (Diapositives 29-31)

Bilan du CTeau avec la présentation de plusieurs chiffres clés (cf. présentation) sur les thématiques suivantes :

- Actions transversales
- Milieux aquatiques
- Pollution
- Economie d'eau
- Trame verte et bleue

Montant des actions facturées ou engagées : **13 528 341€** - Taux de réalisation budgétaire de **66%**
Sur les actions dont le SMBAA est maître d'ouvrage la réalisation budgétaire est de **70%**.

À la suite de la présentation du bilan, il est collectivement proposé d'intégrer, lors de la prochaine commission géographique, un point synthétique sur l'état et la qualité des masses d'eau.

Point N°10 Actions transversales (Diapositives 32)

Présentation de quelques chiffres clés des actions ayant eu lieu sur le territoire de la commission géographique « Authion et 3 rus »

- Sensibilisation de 224 élèves
- 2 animations bout de champs
- 4km de haie plantée en 2024
- 2.8km de haie prévue pour 2025-2026
- 8 mares restaurées /créées

Fin de la présentation – 12h30

Avant la clôture de la réunion, **Guy Bertin (Président du SYDEVA)** informe que le SYDEVA, partenaire du SMBAA dans la gestion de l'eau, fait face au vieillissement de ses ouvrages. D'importants investissements seront nécessaires dans les prochaines années afin de maintenir les enjeux du territoire.

Clôture de la commission géographique (12h45)

Le Président du SMBAA, Patrice PÉGÉ.


SYNDICAT MIXTE BASSIN AUTHION
ET SES AFFLUENTS
1, Bd du Rempart - B.P. 57
49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE
Tel. 02 41 79 73 81